Votre nom et prénom

Adresse

Madame ou Monsieur + Nom Député.e

Mardi, 09 mars 2021

**Objet** : Interpellation pour le retour à un État de droit

Madame la députée nom et prénom,

Monsieur le député nom et prénom,

En mars dernier, l’État d’urgence sanitaire est instauré en Belgique pour ralentir la propagation du Covid-19. Depuis un an, chaque Belge vit dans un régime d’urgence où le débat démocratique est absent du parlement. Ce ne sont plus nos élus qui adoptent les lois mais le gouvernement qui prend les décisions à coup d’arrêtés ministériels, et ce, avec un manque flagrant de transparence.

Sur base d’une loi de 2007 relative à la sécurité civile, prévue en cas de catastrophe naturelle, d’explosion,… la ministre de l’Intérieur voit ses compétences sécuritaires renforcées et est habilitée à prendre des mesures de police. En aucun cas cette loi n’est destinée à mener les restrictions longues et massives que l’on connait aujourd’hui. Après un an de pandémie, nous ne sommes désormais plus en état d’urgence. Les conséquences économiques, sociales et sur la santé mentale occasionnées par les mesures restrictives de liberté me préoccupent de plus en plus.

En plus de l’absence de débat parlementaire, les 33 arrêtés pris depuis un an sont juridiquement discutables et souvent difficiles à comprendre pour les citoyen.ne.s qui souhaitent se tenir informé.e.s. Par exemple, la définition de « lock down party » est large et imprécise, elle laisse une place trop importante à l’arbitraire. La sanction qu’encourt une personne suspectée d’avoir organisé ou participé à ce type de soirée sera différente en fonction du policier, du parquet ou du juge en charge de l’affaire. Aujourd’hui, en plus de la dureté de la crise et le caractère douteux des mesures tant sur la forme que sur le fond, le gouvernement fait le choix d’une politique répressive. Cela m’inquiète profondément. Selon les chiffres publiés mi-février par le Collège des procureurs généraux, un Belge sur 50 est poursuivi pénalement pour des infractions Covid.

En votre qualité de député.e en qui j’ai alloué toute ma confiance par le biais de mon vote, je vous demande, Madame, Monsieur, de prendre vos responsabilités en reprenant votre place au Parlement. Aujourd’hui, plus que jamais, les décisions qui impactent la vie des Belges doivent être discutées, encadrées et prises suite à un débat parlementaire ouvert et public. En tant que garant.e des libertés et des droits des citoyen.e.s, il est de votre devoir d’adopter un cadre légal clair pour faire face à la pandémie.

Je vous remercie pour votre attention et vous transmets mes salutations les meilleures.

Signature